

**FEEP / Montréal**  
**Table régionale des directeurs généraux**  
**Admission 2014**  
**Entente sur la date d'exigence de réponse des parents**

Depuis déjà plusieurs années, les directions générales de la région de Montréal s'entendent sur une date butoir avant laquelle aucun établissement ne peut exiger une réponse des parents quant à l'admission de leur enfant.

Les objectifs de cette entente sont de :

- donner l'opportunité aux élèves et à leurs parents de recevoir toutes les réponses attendues avant d'arrêter leur choix;
- s'assurer que ces inscriptions sont effectives;
- diminuer les inscriptions doubles ou triples et de ce fait, les annulations de dernière minute;
- offrir à la population une image unifiée du réseau de l'enseignement privé;
- la date retenue par les directions générales est le 31 octobre 2014.

L'engagement des écoles :

- aucune réponse des parents quant à l'admission de leur enfant pour l'année scolaire 2015-2016 ne peut être exigée avant le 31 octobre 2014;
- quelles que soient les dates d'examens ou de réponses retenues par l'établissement, les parents, quant à eux, peuvent compléter l'admission avant le 31 octobre 2014 mais aucun privilège, tel par exemple une priorité d'accès à certaines options, ne peut leur être accordé par rapport aux autres avant cette date;

**Liste des membres qui ont signé l'entente sur la date d'exigence de réponse des parents en vue de l'admission pour septembre 2015**

Collège Beaubois  
Collège Charlemagne  
Collège D'Anjou  
Collège de Montréal  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Collège Jean-Eudes  
Collège Jeanne-Normandin  
Collège Mont St-Louis  
Collège Mont-Royal

Collège Notre-Dame  
Collège Regina-Assumpta  
Collège Reine-Marie  
Collège Sainte-Anne de Lachine  
Collège Saint-Jean-Vianney  
Collège Villa Sainte-Marceline  
Collège Villa-Maria  
Ecole Marie-Clarac  
Pensionnat du Saint-nom-de-Marie